

CHAPEAUX, OMBRELLES ET PARAPLUIES.

L'exposition de «couvre-chefs» historiques qui vient de s'ouvrir à Bruxelles, fournit aux journaux belges et anglais un prétexte à digressions plaisantes sur le fameux «chapitre des chapeaux».

Et d'abord ils font justice de la légende attribuant le dit chapitre à Aristote. Aristote n'effleurera jamais, dans ses doctes études, aucun sujet de chapellerie.

L'erreur qui lui vaut cette réputation usurpée provient d'une simple confusion établie trop souvent et par d'excellents écrivains même—entre deux passages de Molière, extraits de deux comédies différentes, où il est bien question, en effet, d'Aristote et de «chapeaux», mais de façon distincte et sans qu'il y ait la moindre raison de lier ces deux termes ensemble.

Puis, ce sont des recherches minutieuses sur les chiffres d'autrefois. Les érudits chroniquiers ne nous énumèrent pas moins de vingt sortes de couvre-chefs antiques, dont les principaux sont : le petasus, chapeau à larges bords ; le pileus, espèce de bonnet phrygien ; la causia, qui ressemblerait le mieux à nos chapeaux modernes, etc.

Une publication anglaise cite les chapeaux célèbres qui sont conservés dans des musées ou dans des collections particulières comme de précieuses reliques : le chapeau d'O'Connell (dont on nous indique sciemment les dimensions), le chapeau porté par le président Lincoln, la nuit de son assassinat, le chapeau du «Petit Caporal», etc.

Une autre, enfin, poussant aux extrêmes la théorie chronologique, prétend tirer de la forme des chapeaux ou de la manière dont on les porte des indications sérieuses sur le caractère des gens.

—Dis-moi comment tu te coiffes et je te dirai qui tu es !

Ce n'est plus de la phrénologie, mais de la gibologie. Le fait est que certaines coiffures sont de véritables enseignes. Le chapeau de Bastie ne ressemble pas à celui de l'Artagnan et bien des Mangins se reconnaissent au casque.

Balzac avait imaginé déjà ce type de chapelier philosophe observant ses clients jusqu'au fond de l'âme et les dotant toujours d'un couvre-chef approprié à leur nature et à leur physionomie.

L'écrivain britannique, lui, procède par induction. Il lit le caractère des individus dans les huit reflets d'un haut de forme, dans le pompon d'une beret, dans le gland d'une calotte et jusque dans la mèche d'un bonnet de coton. Voici quelques-unes des conclusions auxquelles l'ont conduit ses nombreuses expériences. Je les livre pour ce qu'elles valent.

Un chapeau de dimensions moyennes posé bien droit sur la tête, ni trop à droite ni trop à gauche, dénote un tempérament équilibré, un cerveau sain, un esprit enclin aux affaires.

Un chapeau planté en arrière, sur la nuque, signifie «puissance de conception, grande activité cérébrale».

Un chapeau tombant sur le front indique «une intelligence bornée et des instincts sensuels».

Portez-vous des chapeaux très larges ou votre tête semble à demi disparaitre ? Vous êtes mélancolique, rêveur et souvent morose».

LE ROMAN.

XIII

Mais, sans nous en être éloigné beaucoup toutefois, revenons à notre proposition première ou plutôt à la proposition ou à l'assertion à discuter, qui est la suivante et qu'il ne nous semble ni bon ni judicieux d'accepter à première vue, sans réserve et comme un axiome de morale : «Le public, bien plus que l'auteur lui-même, est responsable des choses que dit l'auteur, car si le public ne lisait pas les écrits de cet auteur, il serait forcé, ainsi, d'abandonner le genre qu'il a choisi.»

Car cette phrase, grammaticalement correcte, est bien celle qui s'adresse à Zola et aux romanciers de son «genre», et c'est bien, n'est-ce pas, de «responsabilité» qu'il s'agit dans l'écrivain — responsabilité d'autant plus grande que l'écrivain a plus de talent, qu'il vise plus haut ou plus loin, qu'il trouve naturel d'être appelé «maître».

Un poème de Léon XIII.

Le Pape Léon XIII vient d'écrire sur le modèle des épitres d'Horace un poème latin en l'honneur de la frugalité. Léon XIII est de la grande race des ecclésiastiques italiens parmi lesquels la tradition latine s'est perpétuée intacte, comme une part essentielle de leur patrimoine intellectuel. Les lettrés d'autres pays ont dû apprendre le latin, certains ecclésiastiques italiens, de la famille de Léon XIII, ne se souvenaient pas du temps où ils l'ignoraient : ils ont balbutié la langue d'Horace en même temps que leur idiome national. La pièce de vers du Saint-Père ne trahit pas le grand âge de son auteur. Le contenu de ce poème nous donne, d'ailleurs, le secret d'une si rare longévité : Léon XIII la doit aux qualités de sobriété et de frugalité dont il a toujours fait preuve.

«Que ta table, dit-il, soit toujours pourvue de vaisselle resplendissante de propreté et couverte de nappes bien blanches. Que ton chianti soit pur de tout mélange : c'est à cette condition seulement qu'il réjouira ton cœur et vivifiera ton esprit. Mais prends garde de ne pas abuser du vin, verse de l'eau dans ton verre. Fais préparer ton pain à domicile avec de la farine de première qualité. Que la viande qui paraît sur ta table soit délicate et provienne d'un jeune animal qui se nourrit de lait ; que tous tes aliments soient tendres, dépourvus d'épices... Mange des œufs frais, cuits durs ou presque crus, ou bien adroitement pochés, ou bien encore servis au plat.» Léon XIII recommande, enfin, la salade et les fruits. Il termine ses conseils gastronomiques par un éloges du café dans le plus pur style du dix-huitième siècle.

On sait que la poésie est le passe-temps favori du Pape. Cette passion lui a fait commettre naguère une grave imprudence : c'est après une nuit où il s'était relevé afin d'écrire une pièce de vers que le Souverain Pontife contracta la grave maladie qui faillit le mener au tombeau au commencement de cette année.

PENSEES.

Laissez dire les sottis, le savoir à son prix.

Où la vertu n'est point, la liberté n'est pas.

Un bienfait reproché n'est toujours rien d'utile.

«L'art grec connut les nudités de la peinture et du marbre, ces nudités furent des splendeurs.»

XIV

Nous pouvons donc conclure de l'amphigouri qui précède que les «genres», en matière d'art et de littérature, sont nombreux, variés, variables, modifiables, tous plus ou moins vrais, tous plus ou moins selon la nature, tous méritant un nom et une épithète dans la nomenclature des choses qui sont ou qui existent, depuis l'épithète de «simple» jusqu'à celle de «sublime». Le vieux Longin a même écrit un traité sur le «Sublime», peu connu, du reste.

Mais si les innombrables «genres» de notre littérature moderne et contemporaine obligent les critiques à employer presque tous les qualificatifs de nos langues très riches et très civilisées, leur imposant même des néologismes qui «épatent» les plus audacieux adversaires de l'Académie, et s'il faut au moins deux cents adjectifs pour qualifier les différents «genres» qui appartiennent au glorieux domaine des lettres, domaine où le roman occupe à cette heure une si large place et exerce une influence si dissolvante et si démoralisante, pour ne pas dire si criminelle,—il y a pourtant, répondant aux véritables principes de l'esthétique, aux idées les plus élevées et les plus nobles, aux sentiments les plus généreux et les plus courageux, aux passions qui font souvent l'héroïsme et la grandeur, au langage de choix et de dignité dans lequel le cœur se sent plus haut et l'âme plus belle, des «genres» qui s'imposent et doivent naturellement s'imposer à l'homme qui pense, à l'homme qui agit, à l'homme qui veut parler au peuple, à celui qui voit dans le livre, écrit ou dans un temps mauvais et à une époque de corruption et de dépravation, autre chose qu'une bouffonnerie, une pornographie, une immoralité et la basse popularité, d'un jour seulement, qu'on acquiert aux lieux mal famés, dans les dessous du vice, en caressant ce qui est odieux et vil, en parlant une langue de honte et de dégoût social, en se donnant, avec les profits du métier, la triste plaisir de salir, de flétrir et de perdre ceux qu'on a le devoir de respecter, d'éclairer ou de sauver.

Car s'il est des «genres» misérables, faciles, honteux, où la malpropreté de l'imagination et de l'image vous dispense de talent, où la conscience et l'honneur deviennent des préjugés et des sottises, où l'on peut se rouler tout à son aise, comme dans la boue, il en est cependant de purs, de chastes, de moraux, de nobles et de sacrés.

Mais devant le «genre» de café-concert, devant le «genre arsouille», ou de l'art qui souille, nous ne devons éprouver que le dégoût le plus profond et le mépris le plus complet.

Corrompre et pervertir le peuple est chose infâme.

J. GENTIL.

L'ELEGANCE.

Couvre-pieds d'étole pour relevailles en mousseline blanche entouré d'une dent fermant de longs anneaux festonnés au plumetis. Haut volant brodé de même sur les quatre côtés. Il est posé sur un double volant de mousseline de soie rose plissé soleil déchiffonné. La tête du volant est faite d'un bouilloné de la même mousseline de soie.

M. Félix Faure a tenu, lui aussi, à apporter à l'Exposition de 1900 son idée. En deux mots, la voici : construire aux Champs-Elysées un troisième palais, qui formerait, avec le grand et le petit palais des Beaux-Arts, un tout harmonique.

En 1900, Paris recevra nombre d'hôtes illustres. On logera dignement les souverains de tous les peuples qui viendront contribuer à l'éclat de l'apothéose du dix-neuvième siècle ? Versailles est trop loin, le Louvre est occupé, et il ne reste plus des Tuileries qu'un peu de verdure, des pelouses et des fleurs qui ont été plantées sur l'emplacement des ruines sinistres.

Reste l'Élysée ; mais déjà M. Félix Faure y est à l'étroit.

Toutes ces considérations amenèrent M. Félix Faure, lequel, très sincèrement, se trouve très bien aux Champs-Elysées, à se demander s'il n'y aurait pas possible, sans quitter les frais ouvrages qu'il aime tant que personne, à se loger très bien, tout en donnant à ses futurs hôtes une hospitalité digne d'eux.

Et c'est alors qu'il conçut l'idée de faire élever, soit dans la partie du jardin de l'Élysée qui donne sur l'avenue Gabriel, soit sur les Champs-Elysées mêmes, au coin de l'avenue Marigny, un nouveau palais.

Tous les architectes de l'Exposition, de même que MM. Garnier et Chancel, furent dernièrement convoqués. L'idée est entrée dans la phase de l'étude sérieuse, tous ces messieurs ayant reconnu que l'on pouvait en tirer un excellent parti pour compléter l'œuvre décorative des deux palais et donner aux Champs-Elysées leur cachet définitif.

Mais le projet présente des difficultés. Si on touche aux Champs-Elysées, on va soulever de nombreuses protestations, et puis les Chambres rechigneront peut-être devant la dépense. Comment leur présentera-t-on cela ? Se rendront-elles compte que l'on veut contribuer à l'embellissement de Paris ? ou ne verront-elles pas dans ce projet le désir maladif du président d'imiter les puissants d'autrefois ?

LES LONGS REGNES.

La reine Victoria, qui a déjà régné soixante ans, peut régner encore de longues années.

Aucun souverain anglais n'a régné aussi longtemps. Georges III est seul arrivé tout près de ce chiffre, ayant régné du 25 octobre 1760 au 29 janvier 1820, c'est-à-dire cinquante-neuf ans passés.

En France, Louis XIV a atteint le règne le plus long que l'on connaisse : soixante-douze ans, Louis XV cinquante-neuf ans, Philippe-Auguste et Louis-le-Jeune quarante-trois ans.

En Espagne, Charles III a régné soixante-dix-huit ans. Il s'appelait Shwan-Hu et vivait dans les siècles reculés, avant Jésus-Christ.

La Perse prétend avoir aussi eu un souverain qui aurait régné cinq cents ans !

En Allemagne, Frédéric le Grand n'a régné que trente-huit ans, mais l'empereur d'Autriche, François-Joseph, régné depuis quarante-neuf ans. Il célébrera l'année prochaine son jubilé.

Dom Pedro II, empereur du Brésil, a régné cinquante-huit ans, de 1831 à 1889.

Pio IX est celui de tous les Papes qui a régné le plus longtemps.

MARSEILLE EST MORT.

Nous lisons dans le Figaro : Quel est le Parisien qui n'ait vu Marseille le luteur ou n'ait entendu parler ? Pendant un quart de siècle, sa baraque s'éleva dans toutes nos fêtes foraines et principalement à la fête de Neuilly. Marseille vient de mourir à l'âge de quatre-vingts ans à La Palud, une petite commune du département de Vaucluse où il était né. Il s'est éteint dans la modeste maisonnette dont la possession avait été, pendant la plus grande partie de sa vie, son rêve et son espoir. Il est mort en bourgeois, entouré d'un universel respect et conduit à sa dernière demeure par toute la population attristée. Derrière son corbillard marchait, courbé, un vieux négociant dont la douleur faisait peine à voir. Pendant trente ans, ce négociant avait été le compagnon de «luttas» de Marseille, et quand celui-ci s'était retiré à La Palud, il l'y avait suivi.

Marseille était dans le monde de la lutte une véritable célébrité. Il s'était mesuré avec Bernard de Bordeaux, Pietro l'Italien, Fournier de Lyon, Apollon, Rabasson, Quinquine et vingt autres maîtres qu'il avait victorieusement battus.

Depuis de longues années, Marseille avait renoncé aux gloires personnelles de la lutte et l'athlète d'autrefois s'était transformé en un habile entrepreneur. Sur le tréteau de sa baraque, on le voyait, tête haute, faire lui-même le boniment, rééditant les expressions originales de Rossignol Rollin, le baroum des arènes de la rue Le Peletier, glorieux lui, Marseille, avait été l'un des champions.

— A qui le caleçon, messieurs ! — Trois cents francs à l'amateur qui tombera au nègre ! — Ici, messieurs, ce n'est pas du «chiqué», mes luttes ne sont pas à la colle !

— A qui le caleçon, messieurs ! Telles étaient les formules favorites que, d'une voix puissante, Marseille lançait à la foule de curieux qui formaient le cercle autour de sa baraque.

Et la société la plus élégante entrait chez Marseille, et sa caisse s'emplit si bien qu'un jour il passa le «caleçon» à l'un de ses élèves et se retira sous le ciel bleu du pays natal.

En racontant à son public que les luttes chez lui étaient sérieuses, Marseille donnait un sérieux croc-en-jambe à la vérité.

Et il n'y a pas de luttes sérieuses et les adversaires conviennent tous à l'avance de celui qui sera tombé.

Mais ce résultat décidé n'a rien qui nuise à l'intérêt et à la beauté du combat.

Malgré la certitude où se trouve l'un des adversaires d'être vaincu, il n'en déploie pas moins, durant la lutte, une force et une agilité remarquables.

La convention, en pareille matière, est d'ailleurs chose indispensable, car une lutte sérieuse pourrait entraîner une issue fatale.

On va du reste, il y a deux ans, au Cirque d'hiver où l'un des terribles luteurs turcs que l'on avait applaudis aux Folies-Bergères fut étranglé son adversaire qui refusait de se laisser tomber.

Le truc, dans le monde des forains, est d'un usage fréquent. En voici un exemple entre mille. Dans une petite ville de Gascogne où une troupe de luteurs

dominait des représentations, on était convenu que, après un simulacre de lutte passionnée bien faite pour enthousiasmer la foule, l'athlète Apollon serait tombé par Bernard de Bordeaux, et de sa défaite manifesterait un violent désespoir.

Apollon dépassa la consigne. Il s'était muni préalablement d'une vessie pleine de sang de poulet qu'il avait dissimulée dans son maillot, et quand vint le moment où il devait tomber, il creva la vessie, a parut au public le luteur inondé de sang et simula un évanouissement. Émue comme on sait l'éto dans le Midi, la foule se mit à trébucher et menaçait de tout casser. La police intervint et... interdit les luttes dans la ville.

Elle eût mieux fait sans doute d'interdire les vessies de sang de poulet.

Il n'est pas de bonne séance de luttes sans le «luteur masqué» que l'on présente au public comme un clubman désireux de se mesurer avec un luteur professionnel. Or, ce clubman est presque toujours un compère qui joue son rôle moyennant un modeste cachet supplémentaire.

C'est aux arènes de la rue Le Peletier qu'apparut pour la première fois, il y a trente ans, le premier luteur masqué. On lui donna toutes les qualités, d'aucuns assurent même que ce masque cachait le visage bien connu d'un familier de la cour de Napoléon III.

On apprit bientôt que ce «grand personnage» était un jeune Marseillais, luteur de profession du nom de Christol.

Son truc «débité». Christol se fit champion «américain».

L'existence des luttes est souvent piquante. Elle eut ses chanteurs éloquents dans Léon Cladel, le créateur de l'Heroque Impériale, le Tombeau-des-Luteurs, et dans Shakespeare lui-même qui nous a montré le bel Orlando tombant Charles, le luteur du duc, sous les yeux ravis de la belle princesse Rosalinde.

Mais depuis Shakespeare et même depuis Cladel les mœurs des luteurs ont changé et le nomade de jadis meurt maintenant dans la peau d'un bourgeois paisible et fortuné.

Tel Marseille !

LE CLOU DU PRESIDENT.

M. Félix Faure a tenu, lui aussi, à apporter à l'Exposition de 1900 son idée. En deux mots, la voici : construire aux Champs-Elysées un troisième palais, qui formerait, avec le grand et le petit palais des Beaux-Arts, un tout harmonique.

En 1900, Paris recevra nombre d'hôtes illustres. On logera dignement les souverains de tous les peuples qui viendront contribuer à l'éclat de l'apothéose du dix-neuvième siècle ? Versailles est trop loin, le Louvre est occupé, et il ne reste plus des Tuileries qu'un peu de verdure, des pelouses et des fleurs qui ont été plantées sur l'emplacement des ruines sinistres.

Reste l'Élysée ; mais déjà M. Félix Faure y est à l'étroit.

Toutes ces considérations amenèrent M. Félix Faure, lequel, très sincèrement, se trouve très bien aux Champs-Elysées, à se demander s'il n'y aurait pas possible, sans quitter les frais ouvrages qu'il aime tant que personne, à se loger très bien, tout en donnant à ses futurs hôtes une hospitalité digne d'eux.

Et c'est alors qu'il conçut l'idée de faire élever, soit dans la partie du jardin de l'Élysée qui donne sur l'avenue Gabriel, soit sur les Champs-Elysées mêmes, au coin de l'avenue Marigny, un nouveau palais.

Tous les architectes de l'Exposition, de même que MM. Garnier et Chancel, furent dernièrement convoqués. L'idée est entrée dans la phase de l'étude sérieuse, tous ces messieurs ayant reconnu que l'on pouvait en tirer un excellent parti pour compléter l'œuvre décorative des deux palais et donner aux Champs-Elysées leur cachet définitif.

Mais le projet présente des difficultés. Si on touche aux Champs-Elysées, on va soulever de nombreuses protestations, et puis les Chambres rechigneront peut-être devant la dépense. Comment leur présentera-t-on cela ? Se rendront-elles compte que l'on veut contribuer à l'embellissement de Paris ? ou ne verront-elles pas dans ce projet le désir maladif du président d'imiter les puissants d'autrefois ?

LES LONGS REGNES.

La reine Victoria, qui a déjà régné soixante ans, peut régner encore de longues années.

Aucun souverain anglais n'a régné aussi longtemps. Georges III est seul arrivé tout près de ce chiffre, ayant régné du 25 octobre 1760 au 29 janvier 1820, c'est-à-dire cinquante-neuf ans passés.

En France, Louis XIV a atteint le règne le plus long que l'on connaisse : soixante-douze ans, Louis XV cinquante-neuf ans, Philippe-Auguste et Louis-le-Jeune quarante-trois ans.

En Espagne, Charles III a régné soixante-dix-huit ans. Il s'appelait Shwan-Hu et vivait dans les siècles reculés, avant Jésus-Christ.

La Perse prétend avoir aussi eu un souverain qui aurait régné cinq cents ans !

En Allemagne, Frédéric le Grand n'a régné que trente-huit ans, mais l'empereur d'Autriche, François-Joseph, régné depuis quarante-neuf ans. Il célébrera l'année prochaine son jubilé.

Dom Pedro II, empereur du Brésil, a régné cinquante-huit ans, de 1831 à 1889.

Pio IX est celui de tous les Papes qui a régné le plus longtemps.

—C'est que je l'ai rencontré, ce jour-ci, dans les environs d'Avenelles... Elle se reprit :

—J'ai, du moins, rencontré un jeune homme qui correspondait à ce signalement. Et alors, tout s'expliquait : il se sera mis en relation avec le jeune comte ; il voulait commettre quelque tentative sur vous, pour avoir simplement de l'argent.

—Oh ! que j'aurais préféré cela !

—Et, moyennant argent, il aura fourni à M. Maxime les armes qu'il croyait avoir contre vous. Je dis bien «qu'il croyait...», car vous n'avez rien à redouter de votre misérable frère, un pauvre enfant. Ses fautes ne vous entachent en aucune manière.

—Hélas ! madame, quand elles seront connues de toutes les personnes avec lesquelles je vis en ce moment, ma situation deviendra impossible à Avenelles... Et M. Maxime dira tout pour se venger... Je vous assure qu'il vaut mieux que je disparaisse... Et puis, madame, madame et bonne amie, je ne peux pas, je ne veux pas me retrouver en face de cet homme !

Elle essayait encore de s'arrêter, de rebrousser chemin. Geneviève dit :

—Fant ! dit donc que je fasse réellement appel à l'autorité que M. Albarède m'a confiée sur vous ? Venez, mademoiselle !

Elle prenait un ton presque grondeur. Mais aussitôt, elle se faisait mutine, en entraînant Suzanne.

—Et ! que me dirait mon frère Maurice, si je ne lui avais pas mieux gardé sa fiancée ? Et voulez-vous donc fournir, à votre bonne amie, Mme Pascaline Plainval, la joie de constater, demain matin, que la jeune fille aimée par son fils ne passe pas ses nuits dans sa chambre ?

—Oh ! madame, pourrait-on croire ?

—Ma chère enfant, le monde ne juge que sur les apparences. Moi, je n'ai qu'à vous avoir entendues pour connaître la vérité, et il ne me vient pas une seconde à la pensée de suspecter une de vos paroles... Le monde n'en croirait pas une seule. Mme Pascaline Abancourt constatait demain matin que vous n'êtes plus chez vous ; elle s'empresserait de le dire à la comtesse, qui s'écrierait de son air le plus sympathique : «Que m'apprenez-vous là ? Cette charmante jeune fille, à qui j'aurais donné le bon Dieu sans confession !... Qui aurait cru cela, bon dieu divine !...» Une heure après, tout le château le saurait ; tout le domaine, l'office, la cuisine, les garde-chasses... Vous seriez déshonorée, ma pauvre enfant, avant même d'avoir pu vous défendre ! Croyez-vous que cela faciliterait votre mariage ?

—Mais, madame, balbutia Suzanne épouvantée, est-ce que l'amour ne comporte pas la confiance ? Maurice pourrait-il douter de moi, qui ne doute pas de lui ?

—Chère enfant, la réputation d'une jeune fille est autrement fragile que celle d'un jeune homme. Ne raisonnez plus, d'ailleurs. Sachez-moi ! Je le veux... Et... et j'ai le droit, ajouta Geneviève, avec une immense affectation, j'ai le droit de venir !

Suzanne, toute égarée, bégaya :

—Mais... pourquoi ?... Mais comment, madame ?

Geneviève ne lui répondit qu'en la poussant sur un petit pont qui conduisait au parterre du château.

—Et l'entraînant toujours, elle marchait très vite.

Elle lui fit faire ainsi le tour de la vieille demeure, pour gagner la poterne par laquelle elle était sortie et dont elle avait emporté la clef.

—J'étais passée par la grande porte du vestibule, dit Suzanne.

—Ah !... Il vaut mieux rentrer par ici ; on se trouve tout de suite en face de l'escalier de service qui aboutit justement tout près de nos chambres... Tenez... Elle essayait d'introduire la clef dans la serrure.

—Qu'y a-t-il donc ?

—Elle n'y parvenait pas. Suzanne voulait essayer ; elle n'y parvint pas davantage.

Geneviève disait cela, mais en tremblant. Si Maxime avait poussé le raffinement jusqu'à faire le tour du château et à fermer cette porte aussi !

—Vous n'avez pas emporté la clef ?

—Non, madame ; une fois la serrure ouverte, il suffit de la poignée pour... Mais...

Suzanne s'arrêta. Elle venait de distinguer un pas léger.

—Avez-vous entendu ? interrogea-t-elle à voix basse. Geneviève lui prit le bras et se mit à courir, en disant :

—Ce ne peut être que lui... Arrivons de l'autre côté avant qu'il ait le temps d'y aller.

Elle croyait fermement n'avoir affaire qu'à Maxime.

—Dieu ! madame, murmurait Suzanne, Dieu ! ne retrouverez-vous pas ?

Et elles couraient, franchissant des plates-bandes, brisant des pieds de fleurs, coupant au plus court.

Mais, soudain, Ge évieva retint Suzanne. Elle venait d'apercevoir un mince filet de lumière filtrant à travers une des jalousies de la bibliothèque.

Prudemment elle s'approcha de cette jalousie, y colla son oreille et distingua un bruit de meubles remués et plusieurs pas.

Serrant nerveusement le poignet de Suzanne, elle murmura : —Dieu, pauvre enfant ! Moi qui ai cru vous sauver...

—Qu'y a-t-il donc, madame ? En ce moment, elles entendirent qu'on ouvrait la fenêtre près de laquelle elles se trouvaient, et une voix disait :

—Ce n'est pas possible qu'ils soient dans le château ; nous les aurions découverts, puisque M. Lequesnoy est certain qu'ils sont demeurés à rez-de-châssis... Nous pourrions plutôt essayer de voir dans la campagne...

Et le domestique qui avait dit cela mettait la main sur la barre servant à fermer la jalousie et allait la lever.

Geneviève et Suzanne, à ce nom de Lequesnoy, s'étaient collées contre le mur, de chaque côté de la fenêtre ; puis, doucement, et en se baissant, elles gagnaient des massifs de fusains. Mais c'est à peine si la jalousie fut entrouverte.

reformaient et disait vivement au domestique :

—Je vous dis que j'ai entendu leurs pas, au moment où j'allais me coucher, et je suis parfaitement certain qu'ils ne son pas ressortis. J'ai couru, tout de suite, à toutes les portes : tout est verrouillé, les clés sont dans ma poche, et personne ne peut plus sortir du château sans ma permission... Mais vous devez bien penser que des voleurs saient se cacher !

Et après ces mots, la fenêtre fut refermée comme la jalousie. Cette idée de «voleurs» amusa Suzanne, malgré son angoisse. Il suffit de si peu de choses pour ramener l'azur dans le firmament d'une jeune âme !

Se penchant en avant de Geneviève de fusains, elle dit à Geneviève :

—Oh ! que c'est amusant, madame ! C'est évidemment nous qu'on a entendus marcher, sortir ; et on nous prend pour des voleurs !

—Assez amusée aussi, quoique pas tout à fait aussi confiante, Geneviève vint reprendre le bras de Suzanne.

—Et elle, dit elle résolument, nous allons profiter des voleurs... puisque voleurs il y a !

—C'est que M. Lequesnoy y croit, madame ! Avez-vous entendu avec quelle certitude il en parlait ?

échapper un secours aussi providentiel. Plus besoin de nous cacher, puisque tout le château est évacué.

Et, entre ses dents, elle prononça :

—A comédiens, comédiens et demi !

—Quoi, malame ! vous vous fâchez ?

—Avec autorité, Geneviève dit : —Mettons que je ne me figure rien, mon enfant ! On ne peut pas tout expliquer à des âmes aussi jeunes et aussi loyales que la votre... Mais il est bien certain, n'est-ce pas, qu'il faut s'être caché cette nuit, que vous n'avez aucun «envie de dormir et, tout au contraire, un grand désir d'aller vous promener...

Moi aussi !... La franchise du dehors nous était indispensable à toutes les deux. Et voilà pour quoi nous sommes ensemble en train de nous promener, depuis une heure, devant la lisière du bois, et pourquoi, notre promenade terminée, nous retirions au château, sans nous être quittés une minute... Et voilà qui va peut-être détruire bien des «combinaisons...» Surtout, chère enfant, n'allez pas me dénier !

—Oh ! madame ! Je sens que vous me sauvez et que vous volez si bien mon bonheur !

—Ah ! Le bonheur ! prononça Geneviève avec une grande mélancolie. Si vous saviez, chère enfant, combien il y a peu de personnes qui peuvent réaliser